

➤ Où ?

Après une implantation provisoire de ... 23 ans et un double déménagement en 2009 puis 2011, la **Bibliothèque centrale du SPW** vous accueille dans ses locaux définitifs au **39 avenue Bovesse, à 5100 Jambes** :

- au rez-de-chaussée : l'accueil et les périodiques en accès libre, à consulter sur place (journaux et revues) ;
- aux 1^{er} et 2^e étages : les ouvrages en accès libre, à consulter sur place ou à emprunter ;
- au 3^e étage : les bureaux ;
- aux 7^e et 8^e étages : les réserves.

➤ Quand ?

- entrée libre **de 12 à 14 heures, du lundi au vendredi** (via la **permanence** assurée au comptoir d'accueil du rez-de-chaussée) ;
- en dehors de ces heures : de 10 à 16 heures, adressez-vous au 3^e étage (via le parlophone extérieur).

➤ Qui ?

Tous les fonctionnaires du SPW et des organismes pararégionaux, ainsi que les membres des cabinets ministériels wallons et le personnel du Parlement de Wallonie, peuvent consulter sur place les périodiques et emprunter gratuitement les ouvrages (10 au maximum, pour une période de 3 semaines, renouvelable 2 fois 2 semaines maximum, après inscription gratuite).

Pour le **public extérieur**, les ouvrages et les revues sont à consulter sur place.

➤ Quoi ?

Environ **45.000 ouvrages** (livres, bandes dessinées, DVD, CD-ROM, CD, ...) et **220 périodiques** (journaux et revues) consacrés à :

- la Wallonie, son histoire et sa culture, ses institutions et leurs compétences ;
- la politique belge, l'Europe, le droit et la fonction publique ;
- le management et la communication ;
- les outils documentaires, bibliographiques et de développement personnel.

Par ailleurs, diverses **ressources documentaires numériques** sont disponibles sur les plateformes et bases de données en ligne auxquelles la DDAR a pris des abonnements pour le SPW : elles sont accessibles sur les ordinateurs des agents du SPW (voir le « *focus* » ci-après) mais aussi sur les postes de travail de la Bibliothèque centrale.

➤ Mais encore ...

- **Catalogue** : le catalogue des 4 bibliothèques du **réseau BiblioWall** (Bibliothèque centrale [SG], Agriculture [DGO 3], *DOCATEL* [DGO 4] et AWEX) est consultable en ligne sur internet : ➔ <http://bibliotheques.wallonie.be>

- **Inscription** : en ligne sur le site internet ➔ <http://bibliotheques.wallonie.be> : onglet « Se connecter ».

- **Réservations** : les ouvrages de la Bibliothèque centrale peuvent être réservés soit par votre compte personnel de lecteur inscrit, soit par courriel ou téléphone.

- **Prêts** : les lecteurs travaillant à Jambes viennent chercher et rapporter les ouvrages au **comptoir d'accueil** de la Bibliothèque centrale ; pour les lecteurs travaillant en dehors de Jambes, les ouvrages peuvent être **envoyés** en prêt et retournés par les navettes du courrier interne du SPW (« PP ») ou par courrier postal.

- **Suggestions** : vous pouvez suggérer des acquisitions d'ouvrages (pour autant qu'ils correspondent aux sujets couverts par la Bibliothèque centrale : voir la rubrique « ➤ Quoi ? » ci-dessus)

- **Informations** : les lecteurs inscrits reçoivent la **liste mensuelle des nouveautés**, diffusée par courrier électronique.

➤ Contacts :

- Service public de Wallonie, Secrétariat général, Département de la Communication, **Direction de la Documentation et des Archives régionales (DDAR)**
- adresse postale : 39 avenue Bovesse, 5100 Jambes (Namur)
- site internet : ➔ <http://bibliotheques.wallonie.be> (nouveau portail depuis le 27 juin 2018)
- courriel : ➔ bibliotheque.centrale@spw.wallonie.be
- téléphone : 081/33.47.11
- télécopie : 081/33.47.22

► Petit guide pratique : « Prêts temporaires » et « Prêts permanents », ou la différence entre « Bibliothèque » et « Economat documentaire » ...

L'expression « **prêts temporaires** » n'est-elle pas un pléonasma ? Dans toute bibliothèque publique, oui. Mais pas au SPW ! ... Car il y existe aussi les « **prêts permanents** » (ou « mises en dépôt »), c'est-à-dire les ouvrages ou revues dont tel service ou tel fonctionnaire a besoin en permanence comme outils de travail quotidiens.

Dans les 7 Directions générales opérationnelles, cet « *économat documentaire* » est pris en charge par la cellule documentation de chaque DGO (souvent au sein de la DFA) : en effet, chaque DGO prend en charge sa documentation propre elle-même.

Pour les services transversaux (Secrétariat général et DGT), c'est la Direction de la Documentation et des Archives régionales (DDAR) qui assure cette mission de mise à disposition permanente d'ouvrages ou revues pour les besoins du service.

Donc, en pratique :

- vous cherchez un ouvrage pour un **emprunt** de quelques semaines, ou une revue à consulter ? : vous vous adressez à la Bibliothèque centrale de la DDAR ou aux bibliothèques spécialisées qui existent dans certaines DGO (par exemple : CDDM à la DGO 2 ; CIDE et bibliothèque de l'agriculture à la DGO 3 ; DOCATEL et bibliothèque du patrimoine à la DGO 4 ; ECODOC à la DGO 6) ;
- vous avez besoin d'un ouvrage ou d'une revue comme **outil de travail permanent** ? : si vous travaillez dans une DGO, vous contactez la cellule documentation de votre DGO ; si vous travaillez au Secrétariat général ou à la DGT, vous adressez votre demande, motivée et approuvée par votre directeur, à la DDAR (voir la note d'instructions de la Secrétaire générale du 29 mars 2017).

► Focus : ressources documentaires numériques en ligne pour les agents du SPW

Aujourd'hui, une Bibliothèque, ce n'est plus seulement du « concret » (des livres et revues en papier que l'on propose en prêt ou en consultation), c'est aussi de l'« immatériel » : des **documents numériques**.

Dans le cadre de ses missions transversales, la DDAR a pris des abonnements à diverses ressources documentaires numériques, **accessibles aux 10.000 agents du SPW** (et aux membres des cabinets ministériels wallons, sauf pour la bibliothèque ENI) **sur leur ordinateur, sans identifiant ni mot de passe** (grâce à la reconnaissance automatique des adresses IP publiques des ordinateurs du SPW et des cabinets) :

- les plateformes **CAIRN.INFO** et **OpenEdition Journals [ex-REVUES.ORG]** offrent un accès direct et intégral à la version numérique de plus de **960 revues** francophones de sciences humaines et sociales (+ leurs archives) ; en outre, sont accessibles sur CAIRN.INFO des ouvrages (bouquet « *EcoSocPol* ») et des « encyclopédies de poche » (collections « *Que sais-je ?* » et « *Repères* ») : environ **5.000 eBooks** au total, en constant accroissement.
→ <https://www.cairn.info/> et → <https://journals.openedition.org/>
- la bibliothèque numérique « **OECD i-Library** » offre l'accès à toutes les publications de l'OECD/OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économiques), mais aussi de l'AIE/IEA (Agence Internationale de l'Energie), l'AEN/NEA (Agence pour l'Energie Nucléaire) et le FIT/ITF (Forum International des Transports) ; en outre, les ressources de nombreuses bases de données statistiques y sont utilisables librement par les agents du SPW.
→ <https://www.oecd-ilibrary.org/fr>
- la plateforme « **Techniques de l'ingénieur** » offre un accès intégral à près de 10.000 *articles de référence* et *fiches pratiques* ainsi qu'à un dictionnaire technique multilingue de 45.000 termes, rédigés et mis à jour par 3.500 experts, dans 15 « univers » thématiques couvrant l'ensemble des besoins documentaires des ingénieurs, architectes, informaticiens et techniciens.
→ <https://www.techniques-ingenieur.fr/>
- une sélection de **88 revues internationales de référence** et d'**eBooks** (prospective ; sciences politiques, politiques régionales et territoriales, politique européenne, droit européen ; administration publique, management public ; finance et comptabilité publiques ; cartographie et géomatique) sont accessibles sur diverses plateformes.
Plus d'informations et liens utiles : → [http://bibliotheques.wallonie.be/\[...\]](http://bibliotheques.wallonie.be/[...]) (onglet « Ressources numériques »)
- la **bibliothèque d'informatique ENI** : près de 800 eBooks des éditions françaises ENI sont disponibles, allant de la vulgarisation pour utilisateur débutant au sujet pointu pour informaticien expert.
NB : l'accès est individuel et réservé aux agents du SPW (identification via un connecteur sur l'intranet, lié à l'annuaire électronique du personnel du SPW) ; le nombre d'accès simultanés est limité à 25 maximum.
→ <http://biblioeni.intra.spw.wallonie.be/>

Par ailleurs, en collaboration avec le Département des Affaires juridiques, la DDAR gère les abonnements à une douzaine de **bases de données juridiques en ligne** pour l'ensemble des juristes du SPW (accès par identifiant et mot de passe personnels, octroyé sur demande motivée) :

- **généralistes** : « **Strada Lex** » (Larcier-Bruylant) et « **Jura** » (Kluwer), ainsi que le portail des revues juridiques belges « **Jurisquare** » (augmenté d'ouvrages Anthemis, La Charte, Intersentia et INNI [ex-UGA] depuis sa nouvelle formule de fin 2012) ; = 125 revues et plus de 3.000 eBooks de droit belge et européen disponibles au total des 3 sites ;
- **spécialisées** : « **INFORUM** » et « **CoDT & Co** » (Union des Villes et Communes), « **Mercatus** » (droit des marchés publics : Kluwer), « **TaxWin** » [ex-« Fiscalnet »] et « **monKEY** » (droit fiscal : respectivement Larcier et Kluwer), « **SocialWeb** » (droit social : Larcier), « **Dalloz.fr** » & « **Dalloz Revues** » (droit français), ...